

Déclaration de Performance Extra-Financière

Exercice 2022

Le présent document a été élaboré par et constitue la propriété de DORIS Group S.A. Il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans l'accord écrit préalable de DORIS Group.

Vers.	Etat	Date	Auteur	Description	Vérifié par	Approuvé par
00	C	06/04/2023	NQ	Version finale pour diffusion	CS	CD

A = Publié pour commentaires - B = Publié pour approbation - C = Approuvé

Table des matières

1. Introduction	3
2. Abréviations	3
3. Modèle d'affaires	4
3.1 L'activité du groupe DORIS	4
3.2 Notre organisation	5
3.3 Enjeux et perspectives d'avenir.....	5
3.4 Politique Générale.....	6
4. Cartographie des risques	6
5. Politiques Appliquées	8
5.1 Luttres contre les discriminations.....	9
5.2 Mesures en faveur des personnes handicapées	9
5.3 Accords d'entreprise	10
5.4 Promotion du Sport dans l'entreprise.....	10
5.5 Gestion des risques	11
6. Indicateurs de suivi des risques.....	12
6.1 Être la référence en ingénierie de l'énergie	12
6.2 Être une société qui protège ses salariés	12
6.3 Être une société prospère et équitable.....	13
6.4 Responsabilisation des entités locales	13
6.5 Être une société responsable	13
6.6 Suivi et contrôle des indicateurs	16

1. INTRODUCTION

Ce document présente la Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe DORIS pour l'exercice 2022. Elle est annexée au rapport de gestion conformément aux dispositions légales. La Déclaration de Performance Extra-Financière présente les informations sociales, environnementales et sociétales conformément aux articles L.225-102-1 et R 225-105 du Code de commerce.

La déclaration comprend notamment des informations relatives :

- aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit ;
- à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire ;
- aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés ;
- aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées ;
- à ses engagements en termes de prévention de la corruption et du trafic d'influence ;
- aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives, instaurées par la loi 2022-296 visant à démocratiser le sport en France.

Ces informations portent sur l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe, sauf exceptions mentionnées dans le texte, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Ce document présente le modèle d'affaires du Groupe, puis une analyse des risques et opportunités liés à notre activité. Ceci permet de définir les politiques à mener. Ce document présente ensuite le résultat de ces politiques, avec les indicateurs de performance extra-financière pertinents pour l'activité du groupe.

Les thèmes suivants ne sont pas pertinents car ils ne sont pas applicables à nos activités : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'utilisation des sols, la biodiversité, la consommation des matières premières, et l'alimentation responsable, équitable et durable ; du fait de l'activité du groupe, l'économie circulaire n'est pas un enjeu majeur pour l'entreprise. Il n'y a donc pas d'action spécifique et prioritaire en économie circulaire, à part quelques actions en relation avec le recyclage du papier.

Ce document fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant et a vocation à être publié sur le site internet de DORIS Group.

2. ABREVIATIONS

BL	Business Line (métier du groupe)
BU	Business Unit (entité juridique du groupe)
DPEF	Déclaration de Performance Extra-Financière
ESG	Environnement, Social, Gouvernance
ICP	Indicateur Clé de Performance (KPI)
KPI	Key Performance Indicator (ICP)
OTI	Organisme Tiers Indépendant
RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

3. MODELE D'AFFAIRES

3.1 L'activité du groupe DORIS

DORIS est une société française, leader dans la fourniture de services d'ingénierie, de conseil et de gestion de projet pour l'industrie de l'énergie. DORIS a près de 60 ans d'expérience dans l'accompagnement de clients du monde entier dans des secteurs tels que les énergies conventionnelles, l'éolien en milieu marin, l'hydrogène et la capture et le stockage du carbone. Engagée à soutenir la transition énergétique, DORIS fait la conception pour ses clients d'installations fiables, respectueuses de l'environnement et innovantes. Fondée en 1965, DORIS s'est initialement spécialisée dans la réalisation de prestations de services en matière d'ingénierie des exploitations pétrolières et de gaz, principalement en milieu marin. Cette expertise, reconnue sur le plan international, lui a permis de conquérir de nouveaux marchés et d'étendre son domaine de compétence vers les énergies renouvelables et les technologies de rupture dans le secteur excessivement stratégique de l'énergie.

Les activités de certains de nos clients ont un impact sur l'environnement. Ils nous sollicitent pour minimiser cet impact en définissant des solutions innovantes et conformes aux nouvelles exigences de développement durable.

DORIS a donc besoin d'ingénieurs très expérimentés, spécialisés, travaillant en équipes intégrées. Nos spécialistes couvrent toutes les disciplines nécessaires pour ces services. Notre management de projets expérimenté et notre savoir-faire à très haute valeur ajoutée permettent de gagner des projets dans un environnement économique international très compétitif.

Nos actions en faveur du développement durable sont liées à nos activités propres ainsi qu'à l'usage fait par nos clients des solutions que nous leurs proposons. Elles se concrétisent également dans nos choix stratégiques, de développer nos activités

à haute valeur ajoutée dans la transition énergétique vers les énergies renouvelables, telles que l'éolien offshore ou les nouvelles énergies telles que l'hydrogène.

Ainsi les risques et opportunités sont identifiés tant au sein de nos activités propres que dans nos réalisations.

3.2 Notre organisation

DORIS exerce six métiers (appelés « Business lines » ou BL) qui sont (1) l'ingénierie pétrolière et gazière et la transition énergétique, (2) les énergies renouvelables (3) l'assistance technique (4) la gestion des installations pétrolières en milieu marin, (5) le conseil et (6) le digital.

Par ailleurs, initialement installée à Paris, DORIS s'est implantée dans différents pays à travers le monde afin de proposer ses services à proximité de ses clients internationaux. Ces sociétés sont les « Business Units » (BU) ou filiales dont il est question dans le rapport de gestion.

DORIS Group SA a pris corps en 2020 et a vocation à coordonner les différentes filiales, qui adoptent ses valeurs et ses règles de management. Elles doivent cependant, dans certains cas, prendre en considération les réglementations locales qui leur sont imposées.

L'organigramme juridique des filiales contrôlées, et en activité, est présenté en Annexe I.

3.3 Enjeux et perspectives d'avenir

DORIS a mené, au cours de l'année 2022, un profond changement de mode opératoire, d'image et d'organisation, dans le but de redevenir acteur de la dynamique vertueuse, positive et engageante qu'offrent ses marchés cibles de l'Energie, en complète évolution, et fortement perturbés cette année par la rupture soudaine des grands équilibres géopolitiques.

Ce redéploiement, présenté aux marchés comme un « rebranding », s'est opéré selon trois volets :

- Un volet « Activité », comportant le recentrage des marchés cibles, et le déploiement sur de nouvelles activités telles que le Conseil en transition énergétique, les Energies Nouvelles/Renouvelables, le Digital, domaines où les grandes compétences des ingénieurs de DORIS, sont mises à profit pour répondre aux attentes des clients multinationaux, confrontés à des enjeux toujours plus critiques en termes technologiques et financiers.
- Un volet « Humain », en offrant un horizon plus large et une meilleure qualité d'emploi aux équipes fidèles en place, mais aussi, en attirant les nouveaux talents, vers une entreprise moderne, engagée sur la maîtrise des risques environnementaux

et sur l'éthique, correspondant aux aspirations humaines et citoyennes des nouvelles générations.

– Un volet « Développement durable », en portant au cœur de l'activité de DORIS sa responsabilité sociétale, avec l'objectif de soutenir et même de devancer ses clients sur la voie d'un développement durable des industries énergétiques, d'un impact environnemental toujours plus réduit, d'une gouvernance irréprochable. Le nouveau site internet, avec son onglet dédié à la « Sustainability » est porteur d'un message fort sur ce sujet.

***OUR VISION, MAKE CONVENTIONAL ENERGY CLEANER, MAKE
RENEWABLE AND NEW ENERGIES POSSIBLE.***

La transition énergétique, qui caractérise le marché, et la responsabilité sociale, qui caractérise l'entreprise, font partie intégrante de cette transformation.

Notre industrie a la capacité d'aider à fournir aux populations du monde, de l'énergie de plus en plus propre à un coût abordable, tout en réduisant les impacts climatiques de sa production et de sa consommation. Elle permettra ainsi au monde entier, et tout particulièrement aux pays émergents, de continuer de se développer, avec pour autres conséquences sur les pays producteurs, une réduction de la pauvreté, l'éducation pour tous, la réduction des inégalités, l'accès aux soins et à l'énergie.

3.4 Politique Générale

Sur la base de l'analyse des enjeux et des perspectives d'avenir le groupe DORIS a émis une Politique Générale et une Politique environnementale qui définissent la mission et les valeurs sociétales et environnementales de notre Groupe ainsi que les actions à mener pour les mettre en œuvre.

De plus la cartographie des risques et opportunités présentée dans la section ci-après a été revisitée afin de confirmer sa pertinence.

4. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie des risques est établie par le Comité Exécutif du Groupe composé du Président Directeur Général, du Directeur Financier Groupe, du Directeur Commercial Groupe et du Directeur de la Conformité Groupe. Nous avons pris en compte toutes les parties prenantes avec lesquelles nous interagissons quotidiennement ou celles qui environnent nos activités. Nous avons confirmé que les parties prenantes les plus importantes sont:

- Nos clients ;
- Nos collaborateurs ;
- Notre propre groupe ;
- Les parties prenantes telles que les administrations nationales, les écoles d'ingénieurs, les ONG, à titre d'exemple.

Pour chacune de ces parties prenantes nous avons confirmé en 2022 une cartographie des risques et opportunités autour de quatre thèmes :

- Social,
- Environnemental,
- Ethique et Conformité,
- Sociétal.

Nous avons également intégré des objectifs pertinents de développement durable définis par les Nations Unies.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de Développement Durable pertinents pour l'activité de DORIS sont :

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

ODD 6 : Eau propre et assainissement

ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

ODD 9 : Industrie, innovation & infrastructure

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 14 : Vie aquatique

ODD 16 : Sociétés inclusives, accès à la justice

Pour la présente analyse, ne sont pris en comptes que les risques majeurs.

Une liste des risques et opportunités est établie pour un périmètre défini d'entités, comme identifié plus loin dans ce document. Chaque élément est classé par ordre d'importance et une liste d'actions est définie. Cette démarche est répétée régulièrement afin de déterminer l'évolution des risques et opportunités et des actions à mettre en œuvre.

Sur tous les risques identifiés, cinq risques principaux nous apparaissent majeurs:

- La perte de confiance de nos clients ;
- Les risques en mission professionnelle à l'étranger ;
- Les risques de santé et sécurité pour nos collaborateurs en poste ;
- Le risque d'absence de ressources adéquates pour réaliser nos contrats ;
- Le risque d'atteinte à la probité par nos relations affaires.

Une opportunité est identifiée, qui intervient dans le cadre de nos conceptions d'installations:

- La possibilité, de recommander des solutions techniques compatibles avec le développement durable.

Les politiques du Groupe découlent des résultats de cette démarche et sont déployées globalement à travers les Business Units et les Business Lines. Si nécessaire, elles sont complétées par des politiques locales. Le Comité Exécutif du Groupe coordonne le déploiement et un point régulier est fait avec les responsables de Business Lines lors des réunions mensuelles de coordination (Executive Management Committee).

Les actions menées dans le but de réduire ces risques et de poursuivre ces opportunités constituent le fondement de nos engagements vis-à-vis des parties prenantes et sont reprises dans la Politique Générale évoquée plus haut et résumée ainsi:

- Pour nos clients : être la référence en ingénierie de l'énergie ;
- Pour nos collaborateurs : être une société qui attire et fidélise les meilleurs éléments et assure leur sécurité au travail ;
- Pour notre Groupe : être une société prospère et équitable ;
- Pour les tiers : être une société éthique et responsable.

5. POLITIQUES APPLIQUEES

Les politiques du Groupe appliquées afin de réduire les risques et profiter des opportunités sont résumées dans cinq documents clés qui sont disponibles sur le site intranet de la société. Ces documents sont rédigés en version française et anglaise.

Politique Générale : 110-0006-20-POL-0599 ;

Politique Qualité : 110-0005-20-POL-0458

Politique de Santé, Sécurité : 110-0005-19-POL-0250 ;

Politique environnement: 110-0005-19-POL-0251 ;

Politique de gestion des risques voyages: 110-0005-19-POL-0252 ;

Code de conduite du Groupe DORIS: 110-0004-22-DOC-0896 ;

Procédure d'évaluation et d'engagement des partenaires en affaires : 110-0004-22-DOC-0891

Procédure de contrôle comptable de DORIS Group : 110-0002-22-DOC-0929

5.1 Luites contre les discriminations

En accord avec l'Article 1, ordonnance gouvernementale n° 2017-1180¹, le groupe DORIS ne fait aucune discrimination à l'embauche ou pour le plan de carrière en fonction de l'origine de ses candidats ou salariés.

Pour le recrutement, tous les CVs sont examinés quels que soient l'origine et le sexe du candidat.

De plus, l'accord national Syntec relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes s'impose aux entités françaises de Doris de plus de 50 salariés.²

Pour DORIS France, l'index égalité homme-femme pour l'année 2022 est de 82.

A noter que nous relevons sur l'exercice une grande diversité de nationalités parmi les employés des grandes filiales du groupe:

DORIS US : 24 nationalités ;

DORIS UK : 20 nationalités ;

STAT : 20 nationalités ;

DORIS France : 11 nationalités .

5.2 Mesures en faveur des personnes handicapées

A titre d'exemple, en accord avec l'article 84 de la loi n° 2018-771 du 05/09/2018, les locaux parisiens de DORIS sont conçus pour l'accès des personnes handicapées (largeur de porte, toilettes aménagées, ascenseurs, hauteur de table ajustable).

Le bâtiment de DORIS US est conforme à l' « Americans with Disability Act » (ADA), ce qui signifie que les entrées du bâtiment, les toilettes, les fontaines d'eau, les boutons d'appel des ascenseurs, les carillons sonores des ascenseurs, les

¹ Ordonnance du 19/07/2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

² Accord national du 27 octobre 2014 de la convention collective nationale des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil du 15 décembre 1987 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

stroboscopes/alarmes d'urgence, les rampes sur les trottoirs et les places de parking ADA sont conformes à l'ADA.

Désignations/certifications actuelles du bâtiment :

- WELL Santé-Sécurité
- Certification LEED Argent
- Energy Star

Au Royaume-Uni, DORIS UK réalise chaque année une évaluation des risques de sécurité au bureau, qui comporte un volet particulier sur l'exposition des employés handicapés.

5.3 Accords d'entreprise

Le groupe DORIS est affilié à la convention collective SYNTEC pour ses entités françaises et de ce fait en respecte les clauses.

Par ailleurs, la société DORIS France a mis en place un accord d'intéressement³ et un accord de participation⁴ pour ses salariés depuis plus de 30 ans. Ces accords permettent d'impliquer les salariés de façon étroite au succès de la filiale et a prouvé dans le passé être un outil fort de loyauté envers l'entreprise et de confiance.

5.4 Promotion du Sport dans l'entreprise

La groupe DORIS promeut la pratique d'activités physiques et sportives depuis plus de trente ans et continue à le faire, principalement au travers des activités du Comité Social et Economique (ou équivalent hors France, comme le Social Committee au Royaume Uni). Les sports pratiqués avec la contribution du groupe sont principalement le football, le ski, la voile, le squash, le rugby, le badminton, le golf, le tennis, etc...

Des douches et vestiaires ont été aménagés dans la plus part des locaux des filiales. Ces installations sont mises à la disposition des salariés pour permettre la pratique d'une activité physique, en rejoignant les bureaux à bicyclette ou à pied, ou en profitant de la pause déjeuner. Par surcroît, le management encourage à laisser le créneau de midi libre de toute réunion récurrente de façon à ce que les salariés puissent profiter de ce créneau pour pratiquer une activité physique.

Plus particulièrement DORIS UK participe depuis cette année au programme Cycle To Work (C2W) en tant qu'avantage pour les employés. Ce programme a été créé par le ministère des transports du gouvernement et permet au personnel d'économiser jusqu'à 47 % sur les taxes et les cotisations sociales sur les bicyclettes

³ Accord d'intéressement N° DGD_02423 dont le dernier avenant date du 28 juin 2021.

⁴ Avenant N° 3 à l'accord de Participation de la Société DORIS Engineering SAS, du 28 juin 2019.

et les accessoires, encourageant ainsi les employés à acheter des bicyclettes et des équipements pour se rendre au travail.

En octobre 2022, le personnel de DORIS UK a participé à la course cycliste caritative "Le Tour de Bacton", du bureau du client IOG à Londres au terminal de Bacton dans le Norfolk, afin de récolter des fonds pour l'East Anglian Air Ambulance.

5.5 Gestion des risques

La gestion des risques majeurs est assurée par une politique de diligence commune à la plupart de nos Business Units, comme illustré ci-dessous:

Partie Prenante	Risque ou opportunité	Objectif de Développement Durable	Description du risque ou opportunité	Diligence	Action
Client	Maintien de la qualité		Risque de perdre la confiance de nos clients	Programme d'audits internes et externes de (re)certification	Surpasser les demandes du client en qualité, coût et planning
Collaborateur	Sécurité des collaborateurs	 	Risques en mission professionnelle à l'étranger	Information systématique des salariés lors de voyages dans des pays à risques	Veille sécuritaire et information des salariés
Collaborateur	Sécurité des collaborateurs		Risques Santé ou Sécurité sur le lieu de travail	Affichage de la politique sécurité, formation des nouveaux arrivés, sensibilisation au règlement intérieur	Atteindre zéro accident sur le lieu de travail
Entreprise	Ressources et compétences		Risque de ne pas disposer des ressources ou compétences nécessaires pour exécuter les projets	Programme d'intégration de stagiaires pour les jeunes et de formation permanente pour les seniors	Anticiper la transformation énergétique en formant nos salariés
Le monde	Environnement	   	Opportunité de promouvoir des solutions compatibles avec un développement durable	Mission donnée aux chefs de service et sensibilisation permanente	Proposer au moins trois solutions par an

Partie Prenante	Risque ou opportunité	Objectif de Développement Durable	Description du risque ou opportunité	Diligence	Action
Le monde	Ethique des affaires	 	Risque d'être confronté à des situations de corruption	Formation des managers et employés exposés – Nouveau processus d'évaluation de l'intégrité des tiers – Nouvelle politique de contrôles comptables.	Mise en place du programme de conformité (compliance) et formation des salariés exposés aux risques de corruption.

6. INDICATEURS DE SUIVI DES RISQUES

Pour chaque risque identifié nous avons déterminé une politique et une action à mener. La mise en œuvre est contrôlée par le suivi d'indicateurs spécifiques collectés par la société mère DORIS Group dans les BUs concernées lorsque cela est possible.

6.1 Être la référence en ingénierie de l'énergie

Le risque de perdre la confiance de nos clients par une mauvaise qualité de service est un risque majeur. Nous devons surpasser les demandes du client en matière de qualité de nos solutions techniques, et en gérant les coûts et planning de la prestation. Nous recueillons après chaque projet un questionnaire de satisfaction du client et visons une satisfaction au-delà de 3 (notation 0 à 4).

6.2 Être une société qui protège ses salariés

Nous protégeons nos collaborateurs en voyage ; par exemple pour la BU DORIS France les salariés sont informés systématiquement des risques pays grâce à une « fiche de voyage » que chaque voyageur doit lire et signer avant son départ.

L'objectif est de diffuser à tous les salariés en déplacement, leur fiche de voyage pour DORIS France.

Toutes les mesures nécessaires sont prises afin de maximiser la sécurité des salariés, de permettre leur rapatriement si nécessaire (procédures MEDIVAC et assurance).

L'objectif est de maintenir un taux d'accident décroissant sur l'ensemble des BUs dans le monde. Les indicateurs OSHA⁵, TRIR⁶ et LTIR⁷ sont pilotés sur l'ensemble du Groupe depuis plusieurs années. Le taux d'incidents enregistrés (TRIR) sera considéré comme un indicateur pour cette déclaration.

6.3 Être une société prospère et équitable

La formation régulière des salariés est un gage de motivation pour les équipes. Pour maintenir un haut niveau de qualification, l'objectif est que le taux de formation se maintienne au-dessus des 30%.

6.4 Responsabilisation des entités locales

DORIS a à cœur de donner des postes à responsabilités dans les filiales locales à des ressortissants locaux. Cette approche renforce la crédibilité de l'entreprise et la motivation des employés, en particulier dans les pays émergents. La responsabilisation des entités locales est un objectif de la société et une opportunité de croissance. DORIS a démontré dans le passé cette capacité dans plusieurs pays émergents et compte bien l'appliquer dans toute nouvelle structure. Cependant, cet effort dépend des opportunités de développement à l'étranger et des pays concernés qui sont d'une grande disparité en ce domaine. Il s'agit d'un risque modéré pour lequel aucun indicateur n'est pour l'instant retenu.

6.5 Être une société responsable

DORIS se donne la responsabilité de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liée à son activité. Cette réduction est possible en réduisant et contrôlant les voyages, en remplaçant les rencontres directes par des réunions en vidéo-conférence quand ceci est possible. La mesure de cet objectif sera faite sur la base des consommations publiées par notre voyageur pour chaque trajet de chaque salarié. Cependant, il n'est pas prévu d'indicateur spécifique pour l'instant puisqu'il ne s'agit pas d'un risque majeur.

Promotion de solutions de développement durable : Dans ses projets, DORIS se doit de proposer des solutions qui réduisent au maximum la pollution et de faire la promotion de telles solutions auprès de ses clients. De même, les solutions réduisant le dégagement de gaz à effet de serre dans les installations pétrolières doivent être privilégiées et promues auprès de nos clients. Enfin, les récents projets pétroliers

⁵ OSHA = Occupational Safety and Health Administration (US Department of Labor)

⁶ LTIR = Number of Lost Time Incidents per hundred workers per year. $LTIR = LTI \times 200,000 / \text{Total Manhours Worked}$

⁷ TRIR = Total Recordable Cases per hundred workers per year. $TRIR = TRC \times 200,000 / \text{Total Manhours Worked}$

doivent faire l'objet d'une mesure de réduction de la consommation électrique par rapport aux pratiques en vigueur avant 2016. DORIS s'engage à identifier au moins 3 solutions proposées chaque année allant dans ce sens. Ces solutions sont documentées dans un rapport consolidé par les informations remontant des BUs à DORIS Group.

Promotion de l'éthique des affaires : le groupe DORIS promeut activement une politique de conformité, sans compromis, dans l'ensemble de son périmètre consolidé en respectant la loi « SAPIN II », et les lois anticorruptions des pays où il opère, en particulier, le « FCPA » et le « UK bribery act ». Pour ce faire, DORIS a mis à jour en 2022 son Code de Conduite afin de prendre en compte l'actualisation, fin 2021, de sa cartographie des risques de corruption. Un nouveau procédé d'évaluation de la probité des partenaires en affaires a été mis en vigueur qui s'applique dans l'ensemble du groupe. Chaque partenaire, qu'il soit client, fournisseur ou prestataire, fait l'objet d'une diligence adaptée au risque et son dossier est saisi dans une base de données globale, en ligne, qui enregistre les étapes du processus et l'historique des documents supports. Une nouvelle procédure de contrôles comptables anti-corruption a également été mise en vigueur, et son application dans les plus importantes filiales a été audité en fin d'année par un organisme extérieur. Conformément aux exigences de la loi Sapin II, DORIS a assuré en fin d'année 2021 la formation de tous les managers qui, par leur fonction, sont exposés aux risques de corruption. Sur l'exercice 2022, de nouvelles formations ont été dispensées dans l'ensemble du groupe, à l'adresse des employés exposés aux risques de corruption ainsi qu'à ceux devant mettre en œuvre les instructions et processus anticorruption, développés au cours de l'année, et décrits ci-dessus... Le groupe DORIS s'est fixé comme nouvel objectif de former la totalité de ces personnels concernés, sur les deux exercices 2022 et 2023. De nouvelles formations sur le même modèle seront à nouveau programmées à l'occasion d'une nouvelle mise à jour de la cartographie des risques, qui porteront, entre autres, sur les modifications apportées au programme d'intégrité qui en découlent.

L'ensemble des indicateurs est résumé dans le tableau ci-dessous :

Partie Prenante	Description du risque ou opportunité	Indicateur	Périmètre	Objectifs	Résultat (2021)	Résultat (2022)
Client	Risque de perdre la confiance de nos clients	Mesurer la satisfaction du client à chaque projet	DORIS Groupe	> 3,0 / 4,0	3,4	3,3

Partie Prenante	Description du risque ou opportunité	Indicateur	Périmètre	Objectifs	Résultat (2021)	Résultat (2022)
Collaborateur	Risques en mission professionnelle hors Europe	Taux de distribution des fiches de voyages (Travel Check Lists)	DORIS France	100%	100%	100%
Collaborateur	Risques HSS sur le lieu de travail	Taux d'incidents enregistrables (TRIR)	DORIS Group	0%	0,44	0,30
Entreprise	Risque de ne pas disposer des ressources ou compétences nécessaires pour exécuter les projets	Taux de salariés ayant reçu une formation	DORIS Group	>30%	28%	43%
Le monde	Promouvoir des solutions compatibles avec un développement durable	Nombre de solutions / an	DORIS Group	>3	8	6
Le monde	Risque d'être confronté à des situations de corruption	Taux de formation des managers exposés	DORIS Group	Former > 50% en 2020 puis 100% en 2021 des managers exposés.	100% des managers exposés	100% des managers exposés
		Taux de formation des personnels exposés (hors managers)	DORIS Group	Former > 50% en 2022 puis 100% en 2023 des employés exposés.	0% des employés exposés	92% des employés exposés

6.6 Suivi et contrôle des indicateurs

Les indicateurs ci-dessus sont compilés par les correspondants de chaque BU et transmis au responsable Conformité du Groupe.

Le responsable Conformité du Groupe assemble ces données annuellement pour le périmètre choisi et les transmet pour accord au Directeur Général du Groupe.

Les données transmises par les BUs sont auditables ; des audits spécifiques seront organisés annuellement pour au moins une BU par an de manière rotationnelle et aléatoire.

ANNEXE I

Organigramme juridique des filiales du groupe DORIS, contrôlées et en activité.

